

Air France expérimentera cet été le téléphone mobile en vol

L'avion était l'un des derniers endroits où le dieu mobile n'avait pas encore évangélisé. Ce qui permettait à tous de voyager tranquillement. Mais les jours de cette quiétude de haut atmosphère sont comptés.

Air France va en effet débiter un test en grandeur nature de téléphonie mobile embarquée.

A partir de juillet 2007, ses passagers pourront utiliser leur téléphone portable pour appeler, et envoyer des e-mails et des SMS. Cette période d'essai durera six mois.

La compagnie aérienne devait lancer cette opération il y a un mois, mais elle a dû la reporter à cause de tests de fiabilité et de compatibilité entre les terminaux mobiles et les équipements de embarqués dans les avions.

Pour commencer, le système ne sera installé que dans les Airbus A318 de Air France, l'un des plus petits modèles de la flotte du groupe.

Durant les trois premiers mois, les passagers ne pourront utiliser cette « *connectivité aérienne* » que pour envoyer des messages courts. La seconde moitié de l'expérience sera consacrée à l'utilisation des services voix.

Soucieuse du confort de ses voyageurs (sic), la compagnie aérienne veut profiter de cette période d'essai pour vérifier que le téléphone portable n'est pas nuisible pour la sécurité et pas (trop) gênant pour ses usagers.

« *A la fin de ces six mois, nous déciderons si le système peut être appliqué à l'ensemble de notre flotte* », indique un porte-parole du groupe.

Le prix des ces communications n'a pas été communiqué. Il faut s'attendre à ce que ce soit un service de luxe avec un coût compris entre 2,30 dollars et 2,50 dollars la minute. Reste que ces prix sont approximatifs et n'ont pas été confirmés.

Il y a quelques années, une compagnie américaine a effectué un test pilote de téléphonie mobile et y a renoncé après quelques mois -officiellement pour des raisons de sécurité.

De son côté, la compagnie suédoise SAS a expérimenté l'accès à Internet -tout aussi intéressant, sinon plus.